

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Le Président



Moroni, le

23 JUL 2026

DECRET N° 26-086 /PR

Portant nomination du Directeur Général
de l'Energie, des Mines et de l'Eau.

LE PRESIDENT DE L'UNION,

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU le décret N° 09-024/PR du 07 mars 2009, fixant le cadre organique du Ministère de la Production, de la Pêche, de l'Environnement, de l'Energie, de l'Industrie et de l'Artisanat ;
- VU le décret 25-122/PR du 08 octobre, portant organisation générale des structures administratives des ministères ainsi que leurs missions ;
- VU le décret N°26-030/PR du 05 février 2026, portant composition du Gouvernement de l'Union des Comores.

DECRETE

ARTICLE 1^{er} : Monsieur **SOUNDI GOULAM** est nommé Directeur Général de l'Energie, des Mines et de l'Eau au Ministère en charge de l'Energie, de l'Eau et des Hydrocarbures, en remplacement de Monsieur MAOULIDA ALI M'LANAOINDROU.

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

AZALI Assoumani